

## DES ARBUSTES ET DES ARBRES GRATUITS DISTRIBUÉS PAR LA MRC POUR REVÉGÉTALISER LES BANDES RIVERAINES

Granby, 7 avril 2025 – Cette année encore, la MRC de La Haute-Yamaska est heureuse d’offrir à ses propriétaires riverains l’opportunité de se procurer gratuitement arbustes et arbres visant à revégétaliser les bandes riveraines du territoire. Les réservations ouvrent aujourd’hui, lundi 7 avril.

La distribution aura lieu le vendredi 9 mai, de 13 h à 16 h et le samedi 10 mai, de 8 h 30 à midi, dans le stationnement de la MRC (142, rue Dufferin à Granby).



**Vendredi 9 mai**  
**13 h ➕ 16 h**

**Samedi 10 mai**  
**8 h 30 ➕ midi**

Dans le stationnement de la MRC au 142, rue Dufferin, à Granby.

*Distribution gratuite  
d'arbres et d'arbustes*

OPÉRATION BANDES RIVERAINES EN SANTÉ

**Réservations obligatoires**

➔  INFORMATION :  
HAUTE-YAMASKA.CA/ARBUSTES  
OU AUPRÈS DE MME FANNY ROSE  
AU 450 378-9976, POSTE 2254.



La Haute  
Yamaska

« La distribution annuelle de plants est une action concrète et efficace pour la préservation de bandes riveraines en santé sur notre territoire. Notre équipe se démène chaque année pour proposer une variété d’arbustes et d’arbres fort intéressante. J’encourage vivement tous les propriétaires riverains à en profiter! » a déclaré M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Voici la liste des arbustes disponibles cette année (pas de réservation d'espèces) :

- Aronie noire ([Aronia melanocarpa](#))
- Cornouiller stolonifère - Hart rouge ([Cornus sericea](#))
- Physocarpe à feuille d'obier ([Physocarpus opulifolius](#))
- Dièreville chèvrefeuille ([Diervilla lonicera](#))
- Spirée à larges feuilles ([Spirea latifolia](#))
- Viorne flexible ([Viburnum lentago](#))
- Ronce odorante ([Rubus odoratus](#))
- Iris versicolor ([Iris versicolor](#)) (maximum de 5 par personne)

La liste des espèces d'arbres disponibles sera connue ultérieurement.

Réserver des arbustes et des arbres

Pour réserver des plants, il suffit de se rendre sur le site Web de la MRC au [haute-yamaska.ca/arbustes2025](http://haute-yamaska.ca/arbustes2025) et de remplir le formulaire de réservation. Il est également possible de réserver par téléphone en contactant la MRC.

Un maximum de 25 arbustes et de 50 arbres est autorisé par propriétaire.

La MRC rappelle qu'il est de la responsabilité de tout un chacun d'amener ses gants, ses contenants et ses sacs de transport pour la récupération des plants.

Source : Gabrielle Lauzier-Hudon  
[glauzierhudon@haute-yamaska.ca](mailto:glauzierhudon@haute-yamaska.ca)  
450 378-9976, poste 2276  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska